



Rubrique: Appels aux créanciers suite à la liquidation

Sous-rubrique: Appel aux créanciers à la liquidation d'une fondation

Date de publication: SHAB - 07.02.2020

Numéro de publication: LS05-0000001004

Canton: GE

Entité de publication:

Valérie Marti, Place Saint-Gervais 1, 1201 Genève

Sur mandat de:

Fondation René CROC pour les orphelins, en liquidation, 16
Place Longemalle, 1204 Genève

Appel aux créanciers à la liquidation Fondation René CROC pour les orphelins, en liquidation

2. Publication

Entreprise dissoute:

Fondation René CROC pour les orphelins, en liquidation
CHE-343.568.055
place de Longemalle 16
1204 Genève

Dissolution par: ASFIP, Autorité cantonale de surveillance
des fondations et institutions de prévoyance, à Genève

Date de la décision: 28.10.2019

Remarques juridiques:

Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation
dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Publication selon l'art. 58 CC, en relation avec les art. 913, al.
1, et 742, al. 2, CO.

Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la Fondation se ré-
serve le droit de procéder à une répartition anticipée des
actifs après avoir obtenu l'accord de l'autorité de sur-
veillance

Délai : 30 jours à partir de la dernière date de publica-
tion

Fin du délai: 11.03.2020

Point de contact:

Fondation René CROC pour les orphelins, en liquidation
Place Longemalle 16
1204 Genève